

1.3

Le nouveau mouvement féministe et les organisations féminines depuis 1968



Introduction

Le nouveau mouvement féministe autonome naît en Suisse dans la foulée du mouvement de la jeunesse estudiantine de 1968. Inscrit dans un contexte international de renouveau du féminisme, le nouveau mouvement suisse se veut une réaction à l'ancien mouvement féministe, alors stagnant, ainsi qu'à la nouvelle gauche dominée par les hommes, à laquelle le jeune mouvement féministe se sent appartenir à ses débuts. La première initiative revient à de jeunes femmes de gauche qui, vers la fin de 1968, se réunissent à Zurich et qui, début 1969, se donnent le nom de « Frauenbefreiungsbewegung » (FBB). Elles partagent la conviction que l'oppression quotidienne des femmes est une contradiction sociale fondamentale et non un simple problème secondaire qui se résoudra de lui-même, comme le prétend la gauche, lorsque la société capitaliste bourgeoise aura été mise à bas.

De nouveaux groupes autonomes de femmes se forment rapidement dans d'autres villes : en Suisse romande c'est le Mouvement de libération des femmes (MLF) et au Tessin le *Movimento Femminista Ticinese* (MFT). Tous ces groupes ont en commun de récuser l'organisation hiérarchique des associations et de la politique traditionnelle. Leur analyse de la condition féminine s'inspire entre autres des théoriciennes des nouveaux mouvements féministes français et américain. Les positions théoriques divergentes des unes et des autres suscitent de très vives discussions, au point parfois d'aboutir à des scissions. Les thèmes qui avaient déjà divisé les précurseuses du siècle dernier, tels que l'égalitarisme et le dualisme, sont ainsi de nouveau sur la sellette. Au début des années 70, des groupes de femmes se constituent aussi à l'intérieur de la nouvelle gauche, qui ne rejoindront le mouvement féministe autonome que plus tard. C'est notamment le cas de Progressiven Frauen Schweiz (PFS), qui se constitueront en une association autonome en 1977 : Organisation pour la cause des femmes, plus connue sous son sigle alémanique OFRA (Organisation für die Sache der Frau).



Femmes · Pouvoir · Histoire

Histoire de l'égalité en Suisse
de 1848 à 2000

1 Mouvement féministe

1.3 Nouveau mouvement depuis 1968

Avec pour slogan « Le privé est politique », le nouveau mouvement met en évidence l'interdépendance entre les expériences individuelles des femmes et leur condition sociale. Se fondant sur une nouvelle prise de conscience des femmes, le mouvement s'en prend à la division sexuelle du travail, qui discrimine les femmes, et montre que sans le travail gratuit qu'effectuent les femmes dans la famille et dans la société, le système économique et social ne tiendrait tout simplement pas. Le nouveau mouvement critique encore la moindre formation des femmes et leurs salaires plus bas, il fait éclater sur la scène publique des thèmes jusqu'alors tabous comme ceux de l'avortement ou de la violence contre les femmes, et il réclame le droit à l'autodétermination sur le plan sexuel. Les problèmes individuels sont travaillés dans des groupes d'entraide et de discussion. Avec le développement des idées féministes naissent aussi des lieux de femmes créés par le mouvement : centres-femmes, centres d'information, dispensaires, librairies et bibliothèques féministes. Le mouvement n'innove pas seulement sur le plan du contenu, mais aussi sur celui de la forme du militantisme : avec des actions volontairement provocatrices et médiatiquement efficaces, les nouvelles féministes descendent dans la rue et forcent une discussion publique sur leurs revendications.

Les rapports entre les organisations féminines traditionnelles et le nouveau mouvement féministe sont soigneusement évités, de part et d'autre, jusque dans la première moitié des années 1980. Des divergences fondamentales existent sur des questions comme la décriminalisation de l'avortement, l'abolition de l'enseignement ménager obligatoire ou encore l'intégration des femmes dans la défense nationale. Alors que le nouveau mouvement prône une remise en question fondamentale des rapports de sexe, le mouvement féministe bourgeois maintient une image traditionnelle de la femme. Ce n'est que vers la fin des années 80 qu'un rapprochement partiel s'opère peu à peu, lorsque les thèmes du nouveau mouvement féministe commencent à intéresser les organisations traditionnelles et que celles-ci amorcent une réorientation. A l'intérieur même du nouveau mouvement féministe, on assiste en même temps à une professionnalisation des activités. Partis et syndicats s'ouvrent de plus en plus au féminisme, et les administrations publiques ainsi que les grandes entreprises mettent sur pied des bureaux de l'égalité ou de la condition féminine. Cet engagement institutionnel croissant des féministes a conduit à de nouvelles formes de travail, ce qui s'est aussi traduit par la perte, du moins en grande partie, des attributs de « mouvement social » qui avaient caractérisé le nouveau mouvement à ses débuts. Les années 1990 sont marquées par la bonne volonté croissante des différents groupes et organisations de femmes de s'accorder sur des questions de fonds et de collaborer lorsque l'occasion s'en présente.



Chronologie

Les « nouvelles féministes » sortent des rangs de la gauche estudiantine. Elles y font l'expérience du décalage entre un discours visant l'abolition de la domination et des rapports inégalitaires entre femmes et hommes dans la vie de tous les jours. Elles considèrent la nouvelle gauche comme imprégnée des mêmes structures patriarcales qu'elles critiquent dans la famille et la société bourgeoises. Parallèlement, elles réagissent avec impatience face au mouvement féministe traditionnel.

Le tout jeune Mouvement de libération des femmes (MLF) se distancie à vue d'oeil, dans les années 1970, du mouvement de la gauche, et voit dans le féminisme la pierre d'angle d'un véritable changement social. Les femmes progressistes qui se détachent en 1977 des structures de parti incarnent une autre tendance du nouveau féminisme, laquelle tente de lier féminisme et socialisme et utilise pour ce faire les outils politiques traditionnels.

1968 La première apparition « officielle » du nouveau mouvement féministe se produit le 10 novembre, en plein pendant que l'Association zurichoise pour le suffrage féminin fête son 75^e anniversaire. La porte-parole des jeunes féministes, Andrée Valentin, reproche aux associations féminines traditionnelles d'attendre patiemment les droits politiques, au lieu de combattre sans merci l'oppression sociale globale des femmes.

1969 Lors de la Journée du suffrage féminin (1^{er} février), que l'Association zurichoise pour le suffrage féminin célèbre par une marche aux flambeaux, les femmes de gauche font leur première entrée en tant que Mouvement de libération des femmes (MLF). En signe de protestation contre l'image dominante de la femme, elles apparaissent déguisées en ménagères et en objets sexuels, et offrent un théâtre de rue sur les stéréotypes des rôles sexuels bourgeois.

•

A l'instar de celui de Zurich, des groupes autonomes de femmes se constituent à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Locarno et Bellinzone. En Suisse romande, ils s'appellent Mouvement de libération des femmes (MLF) et au Tessin *Movimento Femminista Ticinese* (MFT).

•

Parmi les revendications du MLF en 1969, on trouve : salaire égal pour un travail égal, formation de base identique pour les garçons et les filles et égalité des chances pour les deux sexes ; davantage de crèches et de jardins d'enfants, à meilleur marché, et mieux adaptés aux besoins des enfants ; une politique de la construction et une planification régionale qui tiennent compte des besoins des enfants ; la révision du droit matrimonial ; l'égalité des chances dans la promotion professionnelle ; une rémunération des mères qui élèvent leurs enfants ; de meilleures possibilités de formation continue et de meilleures conditions pour la réinsertion professionnelle des ménagères ; de meilleures prestations sociales dans le cas du travail à temps partiel.



- 1971** L'initiative populaire « pour la décriminalisation de l'avortement » est déposée début décembre par un comité indépendant des partis politiques. Le MLF de Zurich et les Femmes progressistes de Bâle ont récolté une grande partie des signatures.
- 1972** A Zurich s'ouvre en septembre la première réalisation du mouvement féministe autonome sous la forme d'un centre d'information et de consultation pour les femmes (INFRA Zurich, d'après le sigle alémanique. Le centre ferme en 1997). Des centres similaires s'ouvrent par la suite dans toutes les grandes villes de Suisse.
- 1974** Le premier centre-femmes autonome ouvre officiellement ses portes à Zurich le 21 octobre à l'occasion de la « Semaine des femmes ». Le centre-femmes est le résultat de l'action militante concertée du MLF et du groupe féministe homosexuel (pétition aux autorités et manifestations spontanées). Dans les années qui suivent, des centres-femmes voient d'abord le jour à Berne, Bâle et Genève, puis dans de plus petites villes. La revendication de la création des centres-femmes a parfois donné lieu à l'occupation sauvage des lieux ou à d'autres actions d'éclat.
- Fondation de l'*Associazione consumatrici della Svizzera italiana* (ACSI). Jusqu'en 1980, elle est rattachée au Forum des consommatrices de la Suisse alémanique. Depuis lors, elle constitue la troisième organisation de consommatrices de Suisse, avec les mêmes buts que les deux autres.

Vers le milieu des années 1970, la décriminalisation de l'avortement constitue un point central du nouveau mouvement féministe. Certes, après que l'initiative dite « des délais » a été rejetée par le peuple en automne 1977 à une courte majorité, la question est plutôt passée à l'arrière-plan. Mais aujourd'hui encore, la revendication garde sa signification. C'est la problématique de la violence contre les femmes qui fait par la suite l'objet d'une plus grande discussion publique : mauvais traitements physiques et psychiques dans la vie en couple, violence sexuelle, et en particulier le viol, pornographie, violence due au racisme ou au sexisme, violence sur le lieu de travail, exploitation sexuelle des jeunes filles et des jeunes garçons. Parallèlement, une série de lieux destinés aux femmes victimes de violences sont créés à partir de 1977 qui offrent protection, aide et conseil.

Vers la fin des années 1970, une tendance se dessine à l'intérieur du nouveau mouvement féministe qui met l'accent sur les « valeurs féminines » et se préoccupe de l'histoire oubliée des femmes, de la culture et de la spiritualité féminines. C'est l'époque du développement d'une culture spécifiquement féminine. Des femmes du mouvement créent des services destinés aux femmes : librairies, ateliers, magasins de quartier, centres de rencontre et de consultation pour les étrangères. Le mouvement organise aussi diverses manifestations, les premiers cours d'autodéfense pour femmes sont mis sur pied et des « groupes de conscience » (groupes de discussion fondés sur l'expérience personnelle) se constituent sur les thèmes de la sexualité et de la santé.

**1975**

Le 4^e Congrès suisse des intérêts féminins se tient à Berne (17–19 janvier) pendant l'Année internationale de la femme. Plus de 80 organisations féminines y prennent part. En signe de protestation contre le fait que le Congrès n'a pas voulu inscrire le thème de l'avortement à son ordre du jour, le MLF organise un « anticongrès ». Les thèmes traités sont l'avortement, l'homosexualité féminine, le salaire ménager, le travail et la grève des femmes, les femmes en prison, les immigrées. En dépit des oppositions, l'Association suisse pour la décriminalisation de l'avortement (ASDA) présente ses revendications au Congrès officiel. Les féministes de l'anticongrès occupent le podium et exigent la décriminalisation de l'avortement. Malgré les véhémentes protestations des femmes catholiques, une majorité des participantes au Congrès officiel soutient par la suite l'initiative dite « des délais ». Deux autres résolutions constituent le point de départ d'une collaboration de longue durée entre le mouvement traditionnel et le nouveau mouvement féministe: le lancement d'une initiative fédérale sur l'égalité des droits entre femmes et hommes d'une part, le création d'un organe fédéral chargé des questions féminines d'autre part. De nombreuses participantes, et parmi elles des femmes qui avaient milité pour le suffrage, se prononcent cependant contre la résolution sur le lancement de l'initiative. On ne peut pas, disent-elles, se mettre déjà à revendiquer l'égalité des droits alors que l'on vient tout juste d'obtenir le suffrage. Avec l'aide des organisations féministes de gauche, les initiations réussissent quand même à récolter le nombre requis de signatures.

-

Une « Semaine des femmes » a lieu à l'Université de Zurich du 17 au 22 février. Au programme : conférences, discussions, films et pièces de théâtre autour de la condition féminine.

-

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, plusieurs centaines de femmes manifestent devant le Palais fédéral à Berne pour protester contre la décision du Conseil national de ne plus traiter la question de l'avortement et de laisser les choses en l'état. Depuis, et jusqu'en 1992, la Journée internationale des femmes est célébrée chaque année par l'organisation d'une manifestation féministe nationale. Le 8 mars devient ainsi la journée d'action du mouvement féministe.

-

Le 15 mars a lieu l'une des plus grandes manifestations du mouvement : des milliers de femmes se rendent à Zurich pour réclamer la décriminalisation de l'avortement.

-

Fondation à Olten de la Communauté de travail des femmes célibataires (qui prendra plus tard le nom de Communauté de travail des femmes indépendantes). L'association vise à combattre les discriminations légales dont sont victimes les femmes non mariées et à améliorer leur situation économique et sociale.

-

Fondation du groupe « Femme et travail » à Bienne, en réaction à la récession, qui a particulièrement frappé les femmes. Le groupe a pour buts de défendre le droit au travail des femmes et de mettre sur pied des centres de consultation pour les femmes. Des groupes similaires sont aussi créés dans d'autres villes.

-

Le MLF interrompt le débat sur l'avortement qui a lieu au Conseil national le 2 octobre. Les militantes déroulent une banderole « Avortement libre » dans la salle du Conseil et jettent sur les parlementaires des tracts et des langes mouillés.



Pour la première fois, une liste composée exclusivement de femmes est déposée dans le canton de Zurich en vue des élections au Conseil national le 6 octobre. Seize candidates se présentent sur la liste du P.I.F. (*Politisch interessierte Frauen*). Cinq d'entre elles sont affiliées à un parti (PRD, PS, Adl et Lib-soz.), les autres sont indépendantes de toute attache partisane. Les priorités de leur programme électoral sont la mise en œuvre des résolutions du congrès de Berne (voir plus haut) et l'initiative populaire « Droits égaux ».

-

La publication en Allemagne du livre d'Alice Schwarzer « La petite différence » déclenche dans le nouveau mouvement féministe, y compris en Suisse, une discussion de fond sur la « sexualité libérée ». La « contrainte à l'hétérosexualité » est critiquée comme étant un instrument du patriarcat pour opprimer les femmes. Par la suite, les relations hétérosexuelles seront de plus en plus remises en question, les lesbiennes rendant, parallèlement, leurs revendications publiques.

1976

L'initiative dite « des délais », qui prévoit la libéralisation de l'avortement pendant les douze premières semaines, est déposée le 22 janvier. L'initiative populaire de 1971 sur la décriminalisation de l'avortement est retirée.

-

Le Conseil fédéral institue la Commission fédérale pour les questions féminines le 28 janvier comme commission extraparlamentaire.

-

L'initiative populaire « Egalité des droits entre hommes et femmes » est déposée le 15 décembre (voir 1975).

1977

Dans la « Rote Fabrik » de Zurich, les femmes des organisations progressistes de Suisse créent le 13 mars, comme résultat final de la Semaine des femmes, la SAFRA (*Sache der Frau*), peu après renommée OFRA, sigle alémanique de l'Organisation pour la cause des femmes (*Organisation für die Sache der Frau*). Contrairement au MLF, l'OFRA dispose de structures fixes et d'un secrétariat national. A peine fondée, l'OFRA lance l'initiative populaire « pour une protection efficace de la maternité ».

-

Une association pour la protection des femmes battues se constitue au printemps à Zurich. D'autres associations du même type se créent peu après à Genève et à Berne. C'est aussi l'époque où s'ouvrent les premiers abris d'urgence pour femmes battues. En 1979, la première maison pour femmes battues s'installe à Zurich. Des maisons ouvrent aussi rapidement leurs portes dans d'autres villes suisses, gérées par des groupes féministes autonomes : Berne et Genève (1980), Bâle (1981), Saint-Gall (1982), Brigue (1983), Lucerne et Winterthur (1984). (Voir 1987)

-

La campagne relative à la votation populaire sur l'initiative des délais est lancée le 24 juin par la présentation du film « Cher Monsieur le docteur », coproduit par le MLF de Zurich, l'Association des femmes médecins indépendantes de Zurich, des femmes de l'INFRA (voir 1972) et des réalisatrices du Collectif du film. Les militantes du MLF organisent dans toute la Suisse alémanique des soirées au cours desquelles la présentation du film donne lieu à une discussion sur l'avortement.



L'initiative fédérale dite « des délais » (voir 1976) est refusée par le peuple le 25 septembre, avec 51.7% de non.

•

En réaction à la Conférence de l'ONU sur le désarmement tenue à New York, un groupe de Femmes pour la paix se constitue à Genève. Des groupes similaires sont créés au cours des années qui suivent dans plusieurs villes suisses : Bâle, Berne, Zurich et Lausanne.

1978

L'ouverture à Bâle du Frauenzimmer inaugure le premier restaurant tenu exclusivement par des femmes. D'autres suivront à Berne, Genève et Meyrin (commune genevoise).

•

Le MLF de Zurich organise le 19 mai le premier « Hollandbus ». Le bus est destiné aux femmes qui ont de la peine à obtenir en Suisse l'autorisation d'avorter et leur offre la possibilité d'aller faire cette intervention légalement en Hollande dans une clinique spécialisée. Cette action largement médiatisée a lieu en prévision de la votation fédérale sur la solution dite des « indications sociales ». (Cette solution est refusée par le peuple le 28 mai).

Les rapports entre les associations féminines traditionnelles et le nouveau mouvement restent marqués, dans la première moitié des années 1980, par une forte polarisation. Des divergences d'opinion fondamentales persistent sur des sujets comme la pénalisation de l'avortement, l'intégration des femmes dans la défense nationale ou encore la suppression de l'enseignement ménager obligatoire.

1980

L'initiative populaire « pour une protection efficace de la maternité » est déposée le 21 janvier. C'est l'OFRA qui avait d'abord lancé l'idée en 1977 puis, en novembre 1978, l'initiative fut lancée avec d'autres groupements féministes, des syndicats et des partis de gauche. La Ligue suisse des femmes catholiques, l'Alliance de sociétés féminines suisses ainsi que d'autres associations féminines bourgeoises refusent d'apporter leur soutien à l'initiative car celle-ci, outre un congé maternité, prévoit également un congé parental rémunéré qui peut être pris soit par la mère, soit par le père.

•

L'initiative populaire « Droit à la vie », qui combat toute libéralisation dans le domaine de l'avortement, est déposée en juillet 1980. De nombreuses femmes catholiques s'engagent en faveur de cette initiative, qui n'en est pas moins rejetée en votation populaire en 1985.

•

L'association suisse des familles monoparentales est fondée, avec comme objectif prioritaire l'amélioration de la position des mères cheffes de famille.



Le 18 décembre, l'OFRA dénonce publiquement une pratique de l'armée : les cibles sur lesquelles les officiers s'exercent à tirer représentent des femmes nues. L'OFRA considère cette pratique scandaleuse comme l'expression du système de la discrimination sexuelle des femmes et dépose une plainte civile pour violation de la personnalité. Le 14 janvier 1982, l'OFRA est déboutée par le Tribunal de première instance du canton de Berne.

-

Dans plusieurs cantons, des groupes féministes appellent au boycott des cours ménagers obligatoires.

1981

Le 6 mars, trois à quatre mille femmes manifestent dans les rues de Berne sous le slogan « Aucun casque ne nous va » pour protester contre l'intention du Conseil fédéral d'incorporer les femmes dans la défense générale.

-

Le principe de l'égalité entre femmes et hommes est inscrit dans la Constitution fédérale. Le nouvel article 4 alinéa 2 est en effet accepté par le peuple le 14 juin avec 60% de oui. L'article en question est le contreprojet proposé par le Conseil fédéral à l'initiative « Egalité des droits entre hommes et femmes », retirée avant le vote (voir 1975 et 1976).

-

Fin juin, les femmes socialistes se retirent de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Elles motivent leur décision entre autres par le fait que l'Alliance est dominée par les femmes bourgeoises, n'est plus du tout féministe et ne représente pas une politique socialiste.

-

L'association Téléphone d'urgence pour femmes violées est fondée à Zurich le 16 novembre. Des permanences téléphoniques seront aussi mises en place dans d'autres villes suisses.

1983

De plus en plus d'organisations féministes réclament dès 1983 la pénalisation du viol conjugal. C'est l'Association suisse des droits de la femme (jusqu'en 1971 Association suisse pour le suffrage féminin) qui, la première, a soulevé publiquement la question.

-

Le 21 janvier, le rapport du Conseil fédéral sur « La participation de la femme à la défense générale » est soumis à la procédure de consultation. Différents groupes de femmes organisent en même temps une contre-conférence de presse : femmes socialistes, femmes pour la paix, féministes radicales, OFRA et MLF. Des manifestations ont lieu à Zurich et à Bâle. De nombreuses femmes bourgeoises, en revanche, ainsi que l'Alliance de sociétés féminines suisses et la Société d'utilité publique des femmes suisses prônent l'intégration des femmes dans la défense nationale qu'elles considèrent comme un aspect d'une mise en œuvre cohérente du principe « A droits égaux, devoirs égaux ».



Création de l'association Femmes Féminisme Recherche (FFR), à la suite d'une journée organisée en 1978 par des étudiantes sur le thème « Femmes et science ». FFR se veut un réseau d'échanges et de contacts entre étudiantes et femmes universitaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'université. L'association s'engage en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans les postes académiques et dans la recherche, ainsi que pour une institutionnalisation des études-femmes et de la recherche féministe dans les universités.

1984

Dans une conférence de presse donnée le 20 mars à Lausanne et à Zurich, les Femmes pour la paix demandent la création d'un institut suisse de recherche sur la paix. Pour son financement, elles prévoient un prélèvement par la Confédération d'un pour mille du budget militaire.

-

L'initiative populaire « Pour une protection efficace de la maternité » (voir 1980) est massivement rejetée le 2 décembre, avec 84% de non. Un des objets qui a causé cette large opposition est le congé parental rémunéré, qui remet en question les rôles traditionnels de sexes. Alors qu'en Suisse romande, les femmes qui se sont engagées en faveur de l'initiative provenaient aussi bien du mouvement féministe traditionnel que du nouveau mouvement, en Suisse alémanique, en revanche, il s'agissait presque exclusivement de femmes du nouveau mouvement.

Vers le milieu des années 1980, les militantes tentent de connecter entre elles les diverses activités du mouvement de libération des femmes sous forme de « conseils de femmes ». Cette forme d'organisation est en fait assez rapidement abandonnée, mais la stratégie de mise en réseau sera reprise par un groupe zurichois, le FraP ! (Frauen Macht Politik, jeu de mot intraduisible signifiant à la fois « Les femmes font de la politique » et « Femmes Pouvoir Politique »), qui deviendra peu après un véritable parti, ainsi que par la présentation de listes autonomes de femmes candidates aux élections. A la même époque, les féministes commencent à se préoccuper de la question des manipulations génétiques et des nouvelles techniques de reproduction. C'est aussi le temps où sont discutés dans le mouvement les thèmes de la migration et des rapports entre femmes du Nord (industrialisé) et du Sud (en développement). Après les femmes des pays du sud de l'Europe, les immigrées en provenance d'autres régions s'organisent de plus en plus en réseaux.

Après les deux premières conférences mondiales sur les femmes (Mexico, 1975 et Copenhague, 1980), la troisième conférence mondiale de l'ONU sur les femmes, tenue à Nairobi en 1985, contribue surtout à favoriser une large discussion sur le thème de la discrimination des femmes. Des stratégies de concrétisation de l'égalité entre femmes et hommes sont élaborées aux niveaux international et national. Les organisations non gouvernementales (ONG), qui sont de mieux en mieux organisées sur le plan international, apportent de nouvelles idées et proposent des initiatives fondées sur leurs expériences quotidiennes.

**1985**

Un congrès de trois jours (25-27 janvier) tenu à Zurich réunit pour la première fois des femmes suisses et étrangères. Le congrès traite de l'oppression des femmes, du racisme et de la politique hostile aux étrangers. La même année, des groupes travaillant à la fois sur la problématique du développement et sur celle du féminisme fondent à Zurich l'association FIZ – Centre d'information femmes tiers monde. Le FIZ est un lieu de rencontre et de consultations pour les femmes migrantes; il fait aussi un travail politique sur les thèmes de la migration féminine et de la traite des femmes.

-

Le premier « Wyberrat » (conseil des femmes) est fondé le 6 février à Zurich sur le modèle allemand. Il s'agit de donner au nouveau mouvement féministe, très éclaté, une nouvelle force politique en réunissant des femmes provenant des diverses composantes du mouvement et travaillant dans différents domaines. L'objectif est de faire entrer la politique féministe dans les sphères du pouvoir et d'y avoir une influence lors de prises de décisions.

-

Le Consultorio delle donne ouvre ses portes en février à Lugano. A Genève, un groupe crée le Dispensaire des femmes, et un peu plus tard est inauguré le dispensaire des femmes de Zurich. D'autres services de santé s'ouvrent à Binningen, près de Bâle, et à Berne dans la même optique : fournir des prestations gynécologiques traditionnelles, mais aussi offrir des moyens de guérison alternatifs, inspirés des médecines naturelles, et constituer des groupes de « self-help ».

1986

Création du Réseau Femmes réfugiées, un groupe de travail constitué de femmes étrangères et suisses, toutes spécialistes de la question.

-

Fondation de l'Organizzazione per i diritti della donna. C'est la seule structure féministe véritablement organisée au Tessin. En 1987, elle devient une section de l'OFRA (voir 1977).

-

Les cinq centres-femmes de Berne, Baden, Bâle, Fribourg et Zurich se battent contre la menace de fermeture. Dans une conférence de presse nationale tenue le 2 juillet, les militantes réclament aux autorités des locaux gratuits et des subventions (plus élevées) pour le travail social, politique et culturel fourni gratuitement par les femmes.

1987

Création de BOA, centre d'information pour femmes et lesbiennes. Conçu au départ comme un centre d'information et de coordination des activités féministes, BOA édite aujourd'hui un agenda mensuel des événements féministes en Suisse alémanique.

-

Fondation par l'OFRA Suisse de la Coordination nationale contre les technologies génétiques et de reproduction (aujourd'hui NOGERETE). Un organisme visant les mêmes objectifs se crée à Zurich : Antigena.

-

Les diverses associations gérant des maisons pour femmes battues se réunissent en une association faîtière nationale. De telles maisons existent à Bâle, Berne, Brigue, Fribourg, Genève, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Winterthur et Zurich (voir 1977).

1988

Création le 18 avril à Berne du syndicat suisse autonome des femmes, actif surtout en Suisse alémanique.



Durant la deuxième moitié des années 1980, le MLF et les féministes radicales en tant que groupes perdent de leur signification. Parallèlement, plusieurs projets et organisations féministes se professionnalisent, se dotant de structures fixes et rémunérant leurs collaboratrices. Villes, cantons, Confédération, syndicats et entreprises mettent en place des bureaux de l'égalité et nomment une chargée des questions féminines. Les partis politiques et les syndicats sont de plus en plus sensibles aux questions féministes. Dans plusieurs endroits, des listes autonomes de femmes sont présentées, avec des candidates politiquement engagées sur le plan local, dans les parlements communaux ou cantonaux. Parallèlement à l'engagement institutionnel croissant des militantes féministes, que ce soit dans des organismes déjà existants ou dans des structures nouvellement créées, le nouveau mouvement féministe se transforme. Les actions spectaculaires de protestation comme les grandes « manifs » se font plus rares. Dans des domaines toujours plus variés de la société, le travail politique de mise en œuvre de l'égalité prend une nouvelle forme et se concrétise par des succès ponctuels inscrits dans une perspective à plus long terme. De leur côté, les associations traditionnelles cherchent aussi à se profiler autrement et à redéfinir leurs objectifs afin de remotiver les femmes à venir les rejoindre.

- 1989** Le MLF se dissout tout en organisant une grande fête de femmes pour fêter les vingt ans du mouvement.
- Création en décembre de LOS-Organisation suisse des lesbiennes, dans le but de donner une visibilité à la diversité des lesbiennes et de leurs modes de vie dans la société. L'association milite aussi en faveur d'une complète égalité des droits entre les lesbiennes, les couples hétérosexuels et les mères.
- 1990** L'OFRA tient son congrès annuel sur le thème de la résistance à la violence sexuelle (10 juin). L'objectif est de donner une large publicité aux causes et aux conséquences de la violence contre les femmes et dénoncer les mythes qui l'entourent.
- Des lieux de contact et des centres de rencontre interculturels pour les femmes réfugiées sont créés dans plusieurs villes (par exemple le Centre Camille-Martin à Genève ou le Point de rencontre FEMIA à Zurich).
- 1991** Les 7 et 8 février a lieu dans la salle du Conseil national la session des femmes. C'est l'année du 700^e anniversaire de la Confédération, des vingt ans du suffrage féminin et des dix ans de l'article constitutionnel sur l'égalité des droits entre femmes et hommes. Pour célébrer tous ces anniversaires, quelque 250 femmes participent à la session et adoptent, dans le cadre de six groupes, une liste de revendications concrètes en faveur des femmes: rente AVS indépendante de l'état civil, inclusion dans l'AVS du bonus éducatif, salaire égal pour un travail de valeur égale, plus forte représentation des femmes dans tous les cercles politiques, plus grande participation des hommes au travail ménager et meilleures possibilités de gain pour les femmes.



Le 14 juin, pour fêter les dix ans de l'inscription dans la Constitution fédérale de l'article sur l'égalité des droits entre femmes et hommes, une grève générale des femmes est organisée, convoquée par l'Union syndicale suisse avec le slogan : « Les femmes les bras croisés, le pays perd pied ». Alors que la majorité des organisations féminines soutiennent l'idée de la grève, l'Alliance de sociétés féminines suisses désapprouve publiquement le projet. Environ un demi-million de femmes participent sous une forme ou une autre à la grève, que ce soit au travail ou en organisant des actions pleines de fantaisie. Toutes veulent montrer leur mauvaise humeur concernant les rapports entre femmes et hommes. La grève reçoit une couverture médiatique internationale.

1993

Protestation massive des femmes, dans tout le pays, lorsque le Parlement fédéral élit le 3 mars un homme comme nouveau conseiller fédéral à la place de Christiane Brunner, la candidate officielle du parti socialiste. Sous la pression des femmes, le candidat élu se retire et l'Assemblée fédérale élit alors comme conseillère fédérale la secrétaire syndicale Ruth Dreifuss.

Ce qu'on a appelé « l'effet Brunner » a des conséquences durables sur le mouvement féministe et entraîne une radicalisation des femmes dans les associations, les syndicats et les partis. Le fait d'être tout à fait disposées à s'entendre sur des questions de fond et à collaborer les unes avec les autres caractérise le mouvement féministe très hétérogène des années 1990. Une expression de cette volonté de travailler ensemble est le congrès des femmes de 1996, dans lequel sont représentées des femmes de tous les horizons politiques. De nombreuses organisations féministes participent en outre à la 4^e conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995) ainsi qu'à son suivi, que ce soit sur le plan suisse ou sur le plan international.

1993

La Société d'utilité publique des femmes suisses, qui, pendant les années septante et quatre-vingt, était absolument contre la décriminalisation de l'avortement, se prononce maintenant, dans son rapport annuel, en faveur d'une dépénalisation si l'interruption de grossesse a lieu pendant les premiers mois.

1994

Une « Pétition pour un congé maternité payé » d'au moins seize semaines pour les femmes salariées est déposée par différents groupes de femmes le 28 janvier, munie de 27 000 signatures.

1995

L'initiative populaire « Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales (Initiative du 3 mars) », plus connue sous le nom d'« initiative des quotas », est déposée le 22 mars. Elle avait été lancée en réaction à la non-élection de Christiane Brunner, et demande une représentation paritaire des deux sexes au Parlement, au Conseil fédéral, au Tribunal fédéral et dans l'administration fédérale.



1996

Le cinquième congrès suisse des femmes se tient à Berne du 19 au 21 janvier, sous la bannière « L'avenir au féminin – Visionen unserer Zukunft – donne 2099 ». Y participent quelque 130 associations féminines et des femmes de toutes catégories et de tous horizons politiques. Le congrès adopte 75 résolutions en matière de politique des femmes, dont l'introduction dans les plus brefs délais d'une assurance maternité pour toutes les femmes. Le congrès demande encore la flexibilité de l'âge de la retraite sans réduction du droit à la rente, une répartition plus juste entre le travail payé et non payé, l'appréciation du travail de prise en charge dans la famille, la promotion de la recherche sur la paix, le subventionnement des maisons pour femmes battues, la suppression de la prescription dans les cas d'exploitation sexuelle et la ratification des Conventions de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur les droits de l'enfant.

•

Fondation de la communauté de travail des femmes 2001 (ARGEF 2001) en tant que suivi du 5^e congrès des femmes suisses. Toutes les grandes associations de femmes, des syndicats aux Eglises, ainsi que des groupes de femmes de tous les partis gouvernementaux en font partie. L'objectif est la mise en œuvre des revendications du congrès.

1997

Dans une déclaration surprenante faite le 12 avril, lors des consultations sur la réglementation de l'interruption de grossesse, les femmes du parti démocrate-chrétien se prononcent en faveur de la liberté de décision de la femme, ainsi que pour une réglementation permettant l'avortement dans un certain délai.

•

L'assemblée générale des déléguées de l'OFRA Suisse décide, le 24 mai, de dissoudre l'association à la fin de l'année. Les sections de Berne, Zoug et Fribourg continuent d'exister (état en mai 1998). Le projet est la création d'une « coalition féministe » qui devrait permettre de mettre en réseau les différents projets féministes, faciliter l'échange d'informations et la collaboration, améliorer le travail politique de lobby et promouvoir le développement des débats féministes. La fondation de la coalition est prévue pour 1998.

•

Le 29 novembre, une pétition nationale lancée par les associations féminines et les syndicats exige une assurance maternité immédiate pour toutes les femmes.



1998

A l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération, les organisations et groupements féminins organisent leurs propres manifestations en portant un regard critique sur l'histoire suisse. Dans le cadre du projet « Femmes Tour Suisse », plusieurs tours de ville ont lieu dans diverses villes en abordant l'histoire locale dans une perspective de genre. Une exposition, « Männerbund und Bundesstaat » (Alliances masculines et Etat fédéral) à Lucerne, des publications et des colloques attirent l'attention sur la participation – largement méconnue – des femmes à l'histoire suisse et sur la longue tradition de discrimination des femmes dans la démocratie suisse.

•

A l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération, le Parlement des femmes se réunit à Berne. Très exactement 50 ans après le premier Parlement des femmes (2 mai 1948 à Berne), elles sont quelque 200 femmes à traiter de la sécurité sociale et à adopter des résolutions, notamment sur l'assurance maternité et l'AVS.

•

Le 2 juillet, 14 organisations féministes et un certain nombre de femmes venues en leur nom propre fondent la Coalition féministe FemCo. Très vite, d'autres groupements rallieront aussi la Coalition. Ce réseau féministe a pour objectif de faire parler d'une seule voix un mouvement féministe alors assez éclaté et de se donner ainsi les moyens de participer efficacement aux discussions politiques.

1999

A l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), l'ARGEF 2001 (voir 1996) pose plusieurs revendications, entre autres une assurance maternité, l'introduction d'un modèle scolaire qui soit favorable aux enfants et à l'organisation familiale, ainsi qu'une deuxième conseillère fédérale.

•

2000

Le mouvement féministe suisse s'associe à la Marche mondiale des femmes 2000 contre la pauvreté des femmes et la violence contre les femmes. Entre la Journée internationale des femmes (8 mars) et la journée de clôture à Bâle (13 octobre), les participantes organisent de nombreuses manifestations pour attirer l'attention sur l'oppression des femmes partout dans le monde et exigent notamment, pour ce qui concerne la Suisse, une application sans faille de la loi sur l'égalité et un réaménagement du système des assurances sociales.

•

La première conférence suisse des femmes de l'Association suisse des Invalides a lieu fin mars à Olten. Les femmes handicapées s'opposent aux discriminations qui les frappent, par exemple dans les assurances sociales. Elles réclament le droit à la sexualité et à une organisation de vie qu'elles auront elles-mêmes décidée.

Voir aussi : 3.1 Egalité des droits, 3.4 Assurance maternité, 3.8 Interruption de grossesse.



Bibliographie

- Blattmann Lynn et Meier Irène (éd.) :
Männerbund und Bundesstaat.
Über die politische Kultur der Schweiz. Zurich 1998.
- Bucher Judith, Schmucki Barbara :
FBB. Fotogeschichte der Frauenbefreiungsbewegung Zürich.
Zurich 1995.
- Budry Marielle et Ollagnier Edmée:
« Mais qu'est-ce qu'elles voulaient ? »
Histoire du MLF à Genève. Lausanne 1999.
- Bühler Caroline :
Die Geschichte des Schweizerischen Gemeinnützigen Frauenvereins SGF.
Vereinstätigkeit, Selbstverständnis und das Verhältnis zu Frauenbewegung, Politik und Staat von 1888 bis 1996. Mémoire de licence de l'Université de Berne, mars 1997.
- Bumbacher Claudine :
Das Demokratiebekenntnis und der Ruf der Frauen nach Gleichstellung.
Die traditionelle Frauenbewegung am Beispiel der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft « Frau und Demokratie » (1933–1992). Mémoire de licence de l'Institut d'histoire de l'Université de Berne.
Berne 1992.
- Chaponnière Martine :
Devenir ou redevenir femme.
L'éducation des femmes et le mouvement féministe en Suisse du début du siècle à nos jours.
Genève 1992.
- Femmes Tour (éd.) :
Pognon, piété, patience.
Les femmes suisses et la naissance de l'Etat fédéral. Berne 1998.
- Holenstein Katrin et Ryter Elisabeth : **Drapeaux rouges – foulards lilas.**
8 mars. L'histoire de la journée internationale des femmes en Suisse. Edité par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Berne 1993.
- Hungerbühler Ruth :
Le Nouveau mouvement féministe autonome.
Formation de nouvelles organisations et de projets féministes depuis le début des années septante. Dans : La situation de la femme en Suisse. Quatrième partie : Politique au féminin. Edité par la Commission fédérale pour les questions féminines. Berne 1984, pp. 99–120.
- Iannetta Silvana :
Von der gestörten Jubiläumsfeier zum Branchenbuch für Frauen.
Neue Frauenbewegung. Dans : Moneta, No 3, 8. septembre 1995, pp. 2ss.



- Joris Elisabeth et Witzig Heidi (sous la dir. de) :
Frauengeschichte(n).
Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz. Zurich 1986.
- Joris Elisabeth :
Historie. Geschichte der FBB.
Dans : FRAZ, No 30, juin/juillet/août 1989, p.4.
- Lenzin, Danièle :
Die Sache der Frauen : OFRA und die Frauenbewegung der Schweiz.
Zurich 2000.
- Modena-Burkardt Esther :
Der Kampf um die Befreiung der Frau.
Dans : Rudolf von Albertini : Zeitgeschichte : 1945–1980. 2^e partie. Skript der Vorlesung an der Universität Zürich Wintersemester 1982/83, Zurich 1983, pp. 82–94.
- OFRA Basel (sous la dir. de) :
Frauen machen Geschichte.
20 Jahre OFRA Basel – ein Rückblick in die Zukunft. Berne 1997.
- Woodtli Susanna :
Du féminisme à l'égalité politique.
Un siècle de luttes en Suisse, 1868-1971. Lausanne 1977.

Illustration : Grève nationale des femmes, Zurich, 14 juin 1991.

Photo : Gertrud Vogler.